



## PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27 octobre 2020

**Date de la convocation** : 19 octobre 2020

**Nombre de délégués**

- en exercice : 32

- présents : 25

votants : 30

L'an deux mille vingt, le vingt-sept octobre, à dix-huit heures trente minutes, les membres du conseil de la Communauté de Communes Marche Occitane – Val d'Anglin, légalement convoqués, se sont réunis publiquement en la Salle des « 5 Routes » de Parnac, sous la présidence de Mathieu MOREAUX, Président.

**Présents** : Laurent ALLILAIRE, Michèle BALLET, Thierry BARBIER, Marcel BOURGOIN, Christian BREC, Stéphane CALARD, Christine DEJOIE, Robert DIEZ-POMMARES, Philippe GOURLAY, Michel GUILBERT, Jean IMBERT, Paul JEANNEAU, Hubert JOUOT, Laurent LAROCHE, Nathalie LAURENCIER, Mathieu MOREAUX, Alain OVAN, Jean-Christophe PLANTUREUX, Aurélien POINT, Brigitte PONCEAU, Christelle RAOUI, Corinne SOULAS, Jean-Louis TOUZEAU, Gilles TOUZET, Frédérique VRIGNAT.

**Pouvoirs** : Marie-Laure FRISCH à Hubert JOUOT, Jacqueline LAROCHE à Philippe GOURLAY, Alain NEVIÈRE à Laurent LAROCHE, Sylviane GONTIER à Frédérique VRIGNAT, Suzanne MARCHAND à Paul JEANNEAU.

**Absents / Excusés** : Spike GROËN, Laurent ROULLET.

**Membres suppléants présents** : AUFRÈRE Pascal, Jean-Paul BUGEAUD, Catherine HUBERT, Daniel PATRIGEON.

**Absents / Excusés** : Marie-Claude PAUTE, Eric VAN RIET.

### **Ordre du jour** :

- ▶▶ Désignation du secrétaire de séance ;
- ▶▶ Approbation du procès-verbal de la séance du 13 octobre 2020 ;
- ▶▶ Validation du programme 2021 des travaux d'entretien de la voirie communautaire ;
- ▶▶ Validation du programme 2021 des travaux d'assainissement de chaussées ;
- ▶▶ F.A.R. voirie 2021 – approbation du plan de financement ;
- ▶▶ Demande de subvention dans le cadre de la dotation exceptionnelle de soutien à l'investissement local 2020 pour les travaux de réhabilitation de la Maison du Gouverneur (dit « Maison Margot ») ;
- ▶▶ Adhésion au service de Conseil en Energie Partagé du SDEI ;
- ▶▶ Fonds de concours : attribution à la Commune de Bélâbre ;
- ▶▶ P.A.C.T. (Projets Artistiques et Culturels de Territoire) – programmation 2021 ;
- ▶▶ Création d'un poste permanent à temps complet ;
- ▶▶ Modification du tableau des effectifs ;
- ▶▶ Adhésion 2020 au Comité de défense de la Gare d'Argenton-Sur-Creuse ;
- ▶▶ Questions et informations diverses.

Avant d'ouvrir la séance, Monsieur le Président propose d'observer une minute de silence à la mémoire de Monsieur Patrick LAROCHE, mari de Jacqueline LAROCHE.

▶▶ **Secrétaire de séance** : Nathalie LAURENCIER.

► – **Approbation du procès-verbal de la séance du 13 octobre 2020**

Michel GUILBERT demande s'il peut être précisé « excusé » et non « absent » sur le procès-verbal. Mathieu MOREAUX lui explique que c'est une demande de la préfecture.

A part cette remarque, le procès-verbal de la réunion du 13 octobre 2020 à Mouhet est approuvé à l'unanimité.

► **Validation du programme 2021 des travaux d'entretien de la voirie communautaire**

Stéphane CALARD fait part des conclusions de la Commission Voirie sur ce point et sur le suivant (assainissement).

Pour ce qui est de l'entretien, le montant des travaux est supérieur au montant des charges transférées. Pour arriver à l'équilibre, la commune de Prissac a retiré 2 routes du programme. On arrive à 641 000 € de travaux pour 612 000 € de charges transférées, mais l'ATD a tendance à surestimer le montant des travaux.

A partir de l'an prochain, le marché sera à bons de commandes.

Voté à l'unanimité.

► **Validation du programme 2021 des travaux d'assainissement de chaussées**

305 000 € de charges transférées, 40 000 € de travaux. Idéalement il faudrait prévoir les travaux un an à l'avance, en ayant à l'esprit qu'il convient, dans la mesure du possible, de faire les fossés avant de faire le revêtement des routes. Hubert JOUOT s'interroge sur la différence entre le montant des charges transférées et celui des travaux mais Philippe GOURLAY précise qu'il convient de réintégrer le montant du débroussaillage et que donc la différence est minime.

Voté à l'unanimité.

► **F.A.R voirie 2021 – approbation du plan de financement**

◆ **Plan de financement prévisionnel :**

Conseil départemental (30 %)	160 429,45 €
Fonds propres Communauté de Communes (70 %)	374 335,40 €
<b>Coût total des travaux</b>	<b>534 764,85 € H.T.</b>

Voté à l'unanimité

► **Demande de subvention dans le cadre de la dotation exceptionnelle de soutien à l'investissement local 2020 (DSIL) pour les travaux de réhabilitation de la Maison du Gouverneur (dit « Maison Margot »)**

La toiture est en très mauvais état ainsi que les huisseries, l'urgence est donc d'assurer le clos et le couvert. Il faut réfléchir à la fonction de cette maison (logement, résidence d'artistes, gîte de groupe...) et sur les opportunités. Elle fait partie des dossiers au CRST.

Le financement se répartit comme suit : 60% région, 20% DSIL, 20% CdC. Le projet (clos + couvert) s'élève à 194 000 € HT.

Christian BREC indique que le montant lui paraît peu élevé, d'autant plus qu'on n'a pas encore l'avis de l'architecte des Bâtiments de France.

Il faudra aussi prévoir l'isolation (des points en plus au montage du dossier en utilisant des matériaux bio-sourcés).

Voté à 29 voix pour et une abstention.

► **Adhésion au service de Conseil en Energie Partagé du SDEI**

Il s'agit d'une aide sur les performances énergétiques (par exemple isolation des bâtiments appartenant à la CdC) et sur l'éclairage public. C'est une convention sur 4 ans.

Convention adoptée à l'unanimité.

► **Fonds de concours : attribution à la Commune de Bélâbre**

Suite à une erreur, ce point est ajourné et sera remis à l'ordre du jour du prochain Conseil Communautaire.

► **P.A.C.T. (Projets Artistiques et Culturels de Territoire) – programmation 2021**

Thierry BARBIER rappelle les grandes lignes du PACT (implantation sur le territoire communautaire, faire vivre le territoire, des artistes doivent être sur la liste régionale, différents critères d'éligibilité). La région nous attribue 36 000 €, les collectivités doivent financer 20%.

2 gros festivals chaque année : Le Temps Suspendu et Festiv'en Marche. Il y a également La Compagnie des Songes. Autre projet : Guillaume Beloeil (on ne sait pas encore s'il pourra être intégré au PACT car ce n'est pas un professionnel).

Voté à l'unanimité.

► **Création d'un poste permanent à temps complet**

Contexte :

Une convention de mise à disposition de l'adjoint d'animation principal de 2<sup>ème</sup> classe, a été signée entre la CdC MOVA et l'association Office de Tourisme « Destination Brenne » pour une durée de trois ans et à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 ; or suite à une baisse d'activité dans les bureaux d'information touristique de Bélâbre et de Saint-Benoît-du-Sault, l'association Office de Tourisme « Destination Brenne » est contraint de rompre par anticipation et sans préavis la mise à disposition.

De ce fait, l'adjoint d'animation principal de 2<sup>ème</sup> classe est réaffecté au sein de la CdC mais au service technique et non animation.

Par conséquent, il faut

- créer un poste d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet,
- et supprimer le poste l'adjoint d'animation principal de 2<sup>ème</sup> classe.

Voté à 22 voix pour et 8 abstentions.

Question de Philippe GOURLAY : Destination Brenne va nous demander de reverser le salaire de l'agent ? Non car il était employé par la CdC et remboursé par Destination Brenne.

► **Modification du tableau des effectifs**

Suite à la démission d'un agent administratif, à la création d'un poste d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe et à la suppression du poste l'adjoint d'animation principal de 2<sup>ème</sup> classe, le tableau des effectifs est modifié comme suit :

**Filière Administrative**

Grades ou emploi	Catégorie	Effectif actuel	Création / Suppression	Nouvel effectif	Temps de travail
Adjoint Administratif Principal 1 <sup>ère</sup> classe	C	1	/	1	TC
Adjoint Administratif Principal 1 <sup>ère</sup> classe	C	1	-1	0	TNC
Adjoint Administratif Principal 2 <sup>ème</sup> classe	C	0	+1	1	TC

**Filière Animation**

Grades ou emploi	Catégorie	Effectif actuel	Création / Suppression	Nouvel effectif	Temps de travail
Adjoint d'Animation Principal 2 <sup>ème</sup> classe	C	1	-1	0	TC

**Filière Technique**

Grades ou emploi	Catégorie	Effectif actuel	Création / Suppression	Nouvel effectif	Temps de travail
Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	C	0	+1	1	TC
Agent de Maîtrise Principal	C	1	/	1	TC
Agent de Maîtrise	C	1	/	1	TC

Voté à l'unanimité.

Hubert JOUOT évoque la question d'un poste partagé avec le SCOT en soutien sur le PLUi. Ce sera à l'ordre du jour du prochain Conseil Communautaire.

▶▶ **Adhésion 2020 au Comité de défense de la Gare d'Argenton-Sur-Creuse**

Adhésion au Comité de défense de la Gare d'Argenton-Sur-Creuse. Montant de l'adhésion 50 € ou plus pour les collectivités de +1000 habitants. Pour information : adhésion 2019 = 50 €.

Voté à l'unanimité.

▶▶ **Questions et informations diverses**

- ▶ Philippe GOURLAY a proposé d'équiper les conseillers et suppléants qui le souhaitent de tablettes numériques.
- ▶ Mathieu MOREAUX et Laurent LAROCHE ont rencontré Éric MASSE qui dirige la BGE et est donc le patron de Rémi SAFAH. N'ayant pas rempli les objectifs définis par la BGE, celui-ci va quitter son poste et ne sera plus à la CdC à partir du 1<sup>er</sup> novembre. Un recrutement pour le remplacer est en cours.
- ▶ Philippe GOURLAY s'étonne qu'il n'y ait pas de demande de DSIL pour les ouvrages d'art. Mathieu MOREAUX lui indique que le montage n'est pas bon et attend confirmation de la jurisprudence pour monter le dossier comme il faut.
- ▶ Christian BREC demande où en est le prieuré (problèmes au niveau de la toiture).
- ▶ Thierry BARBIER nous fait part d'une demande d'Éric LAURENT : ce dernier sollicite la CdC pour l'aider financièrement pour l'enregistrement de son prochain CD (sous forme de souscription). On va y réfléchir et on lui répondra lors du prochain Conseil Communautaire.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 20 heures 30 minutes.

**Prochain Conseil Communautaire le mardi 24 novembre 2020 à 18H30 à Prissac.**

Le Président, Mathieu MOREAUX

